suivant l'usage, je le précédais, ainsi que M. Leroux, commissaire divisionnaire à la Sûreté générale. Nous sommes entrés dans la première salle du premier étage. En raison de la foule, nous nous étions éloignés Leroux et moi, le moins possible. Nous précédions M. Doumer d'un pas seulement. Nous avions d'ailleurs le souci d'écarter doucement le public, le Président — lors de sa dernière sortie, il y a quelques jours, au Salon de peinture — nous ayant recommandé, par deux fois, de ne pas trop déranger le public pour lui. Nous sommes passés devant trois tables de la salle et nous allions entrer dans la seconde, presés par une nombreuse assistance, composée surtout de dames et d'anciens combattants.

A ce moment, j'ai entendu derrière moi un ou deux coups de feu. Cela a été tellement rapide que je ne peux pas préciser. Je me suis retourné et j'ai vu un individu à lunettes qui tenait un revolver. Je me suis jeté sur lui et je l'ai empoigné vivement par la main, tenant en même temps que lui le revolver sur la gachette duquel il conservait le doigt de telle sorte que je n'ai pu empêcher l'agresseur de continuer à tirer, mais que j'ai pu dévier l'arme qu'il dirigeait vers la tête du Président quand je suis intervenu.

Trois autres coups de feu ont suivi. Le premier avait touché le Président à la tête, le second l'arme étant déjà déviée, l'aurait atteint au front.

Un autre tiré vers le plancher, car je n'étais pas seul maître de sa direction, a érafié mon pardessus et la cartouche a dû se perdre sur le parquet.

Le quatrième ou le cinquième coup de feu a atteint M. Claude Farrère au bras, après m'avoir égratigné.

Cependant je n'en suis pas sûr, car l'égratignure que j'ai, peut aussi bien provenir du canon du revolver que je tenais à pleine main.

Le Président était tombé allongé sur le plancher. Les ministres, le commandant Le Bigot, les inspecteurs de l'Elysée et les assistants eux-mêmes s'étaient précipités vers l'agresseur, le maintenant hors d'état de nuire.

J'ai déposé le revolver dont était porteur l'individu qui a tiré. C'est un browning de la manufacture d'Herstal, calibre 7 mm.65, N° 250.726. Ce revolver peut contenir sept balles dans le chargeur et une dans le canon. Je l'ai désarmé.

Le chargeur contenait encore deux cartouches, une troisième s'était logée dans le canon d'où je l'ai extraite. J'ai déposé également la balle qui a atteint le Président à l'aisselle. Elle est tombée de son vêtement, au moment où on l'a déshabillé.

Je n'ai pas été blessé. Les personnes présentes ont pu le croire, parce que j'avais sur la main du sang provenant de l'éraflure d'une balle ou d'une égratignure faite par le revolver et parce que l'une des balles est partie au moment où le revolver était encore près de ma poitrine. Mais j'avais pu à ce moment dévier sa direction.

### Le récit de Mme Paulette Pax

Mme Paulette Pax, directrice du théâtre de l'« Œuvre » qui se trouvait à l'Exposition du livre, au moment où l'attentat s'est produit, en a retracé, pour les journalistes, les différentes phases.

Nous étions quelques-unes, a-t-elle dit, vendeuses et écrivains qui étions intrigués par l'attitude de celui qui devait devenir le meurtrier : un homme de taille herculéenne, le visage dissimulé derrière des lunettes à verres noirs qui paraissait très agité. Nous avons remarqué qu'il se faisait dédicacer, par Claude Farrère, président de l'Association des écrivains combattants, trois livres.

A ce moment, une rumeur nous indiqua que M. Paul Doumer, venait d'arriver. J'allais regagner mon comptoir, je vis M. Paul Doumer, souriant traverser la première salle et s'approcher du stand où M. Claude Farrère l'attendait la main tendue.

C'est à ce moment qu'un coup de feu retentit, puis après un long temps, plusieurs autres précipitamment. Je vis très nettement M. Paul Doumer lever ses bras au ciel, puis s'affaisser les deux mains comprimant le ventre.

M. Paul Guichard et d'autres personnes se précipitèrent sur le meurtrier, pour le désarmer ; cependant que dans toute la salle retentissaient des cris.

# Le passé du Russe Gorgouloff et les motifs de son crime

L'assassin du Président de la République est un sujet russe qui avait été objet l'an dernier, d'un arrêté d'expulsion, à la suite duquel il s'était réfugié à Monaco. D'après les premières indications recueillies par la justice, il aurait habité 6, rue de la Sorbonne, où une perquisition a été aussitôt opérée. Sa femme qui est restée à Monaco, a été mise à la disposition de la justice, à la demande des autorités françaises.

Pendant que se poursuit l'interrogatoire de Paul Gorguloff, au Palais de Justice, de nouvelles précisions sont données sur l'existence de l'assassin. Il habitait, avec sa femme, 48, rue de l'Observatoire, à Monaco, la « Villa horizon ». Il s'occupait activement de politique et avait réussi à grouper, parmi la colonie russe, un certain nombre de partisans, avant hier soir il quittait Monaco par le train qui arrive à Paris, à 9 h. 45, à la gare de Lyon. Le soir, il prit une chambre à l'hôtel de Lutèce, 4, rue de la Sorbonne. Une jeune femme blonde d'une trentaine d'années l'accompagnait.

Peu après, cette dernière quitta son ami. Resté seul Gorguloff, passa une grande partie de la nuit à rédiger des notes sur le carnet bleu, qui a été trouvé sur lui après l'attentat.

Ecrivain, il était l'auteur, sous le pseudonyme de Paul Bréde, de plusieurs ouvrages sur la Russie. Tout récemment, il avait rédigé un scénario qui, a-t-il dit, avait été agréé par une société de films pour être adapté au cinéma.

C'est en sa qualité d'écrivain, qu'il avait obtenu, aujourd'hui, l'autorisation d'assister à la visite du Président de la République à la « Journée du Livre ».

Les objets qu'on a trouvés sur Gorguloff, deux revolvers, trois chargeurs et le carnet, ont été remis au juge d'instruction, M. Fougery. Jusqu'ici, l'assassin se défend d'avoir eu des complices.

— J'ai agi seul, dit-il, les membres de mon association ne sont pour rien dans mon acte. Pourtant les nombreux sujets russes que connaissait Gorguloff en France, vont être convoqués et invités à s'expliquer sur le caractère de leurs relations avec le criminel.

D'autre part, quelle était cette association dont se réclame Gorguloff? A-t-elle vraiment un but de simple mutualité ou les tendances politiques qu'il lui attribue? C'est ce que les enquêteurs vont s'efforcer d'établir. Ils mèneront leurs investigations tant à Monaco qu'à Boulogne-sur-Seine et au Quartier Latin.

En février 1931, Gorguloff avait demandé l'autorisation de rester en France et cette autorisation lui avait été refusée à cause d'une interdiction de séjour dont il avait été frappé. Il tenta alors de faire intervenir Alexandre Zagorsky, demeurant rue Primatice et qui est président de l'Union professionnelle des travailleurs intellectuels russes en France.

M. Legrand, commissaire par intérim, qui a fait subir à l'assassin le premier interrogatoire, tend alors aux magistrats un carnet bleu qui a été trouvé dans la poche du criminel. Ce sont des mémoires rédigés en langue russe.

Une seule phrase en français, écrite hier soir, porte ces mots: « **Confession du docteur Paul Gorguloff, chef-président de la partie politique des fascistes russes qui a tué le président de la République française.** »

Pendant deux heures l'interrogatoire se poursuit. Devant certaines questions précises, Gorguloff hésite une seconde, fixe la muraille d'un air volontairement hébété, semble-t-il, et répond presque invariablement: « Je suis fasciste russe ».

L'interrogatoire prend fin à 18 heures. Protégé par un important détachement d'agents, Gorguloff est alors conduit jusqu'à la voiture de la Préfecture de police qui a été se ranger dans la cour du commissariat. Au moment de pénétrer dans le véhicule, Gorguloff porte ses mains enchaînées à la hauteur de son visage, esquissant un geste de prière.

Il est alors poussé dans la voiture qui se rend au Palais de Justice où se poursuivra l'interrogatoire.

A ce moment, une longue clameur s'élève et les cris de: « Assassin! A mort! » sont plusieurs fois poussés par la foule.

La voiture démarre rapidement, cependant que la foule s'efforce, par endroits, de forcer le barrage, afin de faire un mauvais parti à l'assassin.

A noter que, dans les interrogatoires qu'a subis, depuis le moment où il fut arrêté, Gorguloff a répété le plus souvent lorsqu'on lui demandait pourquoi il avait tiré sur M. Doumer: « Je suis contre le Bolchevisme. La France et l'Europe aident le Bolchevisme contre ma patrie ».

Les magistrats ont eu l'impression, à plusieurs reprises, que l'assassin exagérait le caractère égaré de ses déclarations.

Ainsi lorsqu'on le pressait de donner son emploi du temps, dans les heures qui précédèrent le crime, il feignit de ne pas comprendre les paroles qui lui étaient adressées et répondit par des propos incohérents tels que ceux-ci:

— Je suis le président du parti national russe. J'ai toujours combattu le Bolchevisme. Je connais bien la France. Elle aide les ennemis de ma patrie, etc...

Ce n'est que bribes par bribes qu'on a pu lui arracher, en quelque sorte, les renseignements sur ses différentes adresses et encore se demande-t-on s'il ne cherche pas à égarer les enquêteurs.

# La carrière du Président

M. Paul Doumer est né à Aurillac (Cantal), le 22 mars 1857. Il fit son droit à la Faculté de Paris, tout en collaborant à plusieurs journaux.

### L'homme politique

En 1885, il devint chef du cabinet de M. Floquet, président de la Chambre des députés. Elu député de l'Aisne, le 8 avril 1888, lors d'une élection partielle, M. Doumer ne fut pas réélu au renouvellement général de 1889, mais il revint à la Chambre un an plus tard, le 25 octobre 1890, comme député de la 1re circonscription d'Auxerre.

Réélu dans la même circonscription au renouvellement général de 1893, M. Doumer entra comme ministre des Finances dans le Cabinet Léon Bourgeois, le 3 décembre 1895. Il demeura dans ces hautes fonctions jusqu'au 21 avril 1896. Quelques mois plus tard, en janvier 1897, il donnait sa démission de député et était nommé gouverneur général de l'Indochine, poste qu'il occupa jusqu'en 1902.

Durant ces cinq années, M. Doumer accomplit en Indochine une œuvre des plus considérables. Il se révéla comme un administrateur de tout premier plan et l'activité qu'il déploya fut fertile en résultats féconds.

En 1902, M. Paul Doumer revenait à la Chambre en qualité de député de la 2e circonscription de Laon. En 1905, ses collègues le portèrent à la présidence de l'Assemblée et l'y maintinrent en 1906.

En 1912, M. Paul Doumer était élu pour la première fois sénateur de la Corse. Il fut toujours réélu depuis.

Du 12 septembre au 16 novembre 1917, M. Doumer fit partie du Cabinet de M. Painlevé, en qualité de ministre d'Etat; membre du Comité de guerre, il assura, pendant le séjour de M. Painlevé en Italie, l'intérim du ministère de la Guerre.

Du 16 janvier 1921 au 14 juin 1927, M. Doumer fut successivement ministre des Finances dans le septième Cabinet Briand (16 janvier 1921-15 janvier 1922), président de la Commission des Finances du Sénat (novembre 1925), ministre des Finances dans le huitième Cabinet Briand, où il succéda à M. Loucheur, démissionnaire (16 décembre 1925-9 décembre 1926) et président de la Commission des Finances du Sénat (novembre 1926). M. Paul Doumer est président du Sénat depuis le 14 janvier 1927, jusqu'à son élection à la présidence de la République.

Il était inscrit au groupe de la Gauche démocratique de la Haute Assemblée. Candidat une première fois en 1906, à la présidence de la République, contre M. Armand Fallières, il recueillit 371 voix.

### L'écrivain

Le Président de la République est l'auteur de plusieurs ouvrages. Il publia notamment, en 1905, un volume sur « l'Indochine », qui fut couronné par l'Académie Française. On cite encore parmi ses œuvres « Le Livre de mes Fils » et « Paroles humaines ».

### Le Président pendant la guerre

Trois de ses fils, le lieutenant d'artillerie André Doumer, les capitaines aviateurs René et Marcel Doumer, sont tombés au champ d'honneur; le quatrième, Armand Doumer, est mort en 1927 des suites d'une intoxication par les gaz. Pendant la guerre, M. Doumer a collaboré de très près à l'œuvre de Galliéni, en se chargeant des relations de l'état-major militaire avec les services publics, la presse et la population.

C'est ainsi qu'il présida notamment un Comité économique qui réunissait les ministères des Finances, du Commerce et de l'Industrie, de l'Agriculture, du Ravitaillement, des Travaux publics et de l'Armement.

### L'homme

M. Doumer, écrit un de ses biographes, défie l'état-civil. Ses artères ont vingt ans de moins que son âge. Svelte d'allure, droit toujours et la physionomie pleine de vie, le président du Sénat a conservé une spiritualité extrêmement jeune. Nous avons eu la bonne fortune de l'approcher et de discuter avec lui de la réforme de l'Etat, de la possibilité d'amalgamer les forces modernes au travers de la Constitution juridique, politique et administrative du pays.

Nous avons été frappés de l'élévation de M. Doumer, toujours enclin à écouter les avis d'autrui, même à les accepter dans la mesure où ils lui paraissent sages et conformes à ce qui, chez lui, domine tous ses sentiments: le souci de la sécurité de la Patrie et de l'intérêt général de la Nation.

### Le président du Sénat

M. Paul Doumer dans ses hautes fonctions de président du Sénat, a donné la mesure de son esprit de justice, de sa compétence en toutes choses et de son autorité. Durant quatre ans, on l'a vu au fauteuil présider les plus importantes séances avec le calme dont il ne se départit jamais. Il a mené au Palais du Luxembourg une vie paisible, se plaisant à se promener en compagnie de sa femme et de ses petits-enfants dans le vaste jardin où les curieux ne pouvaient soupçonner sa présence.

Quand il fut appelé à poser sa candidature à la présidence de la République, au mois de mai dernier, il sut rester digne et courtois en dépit de la candidature de M. Briand que l'on venait de susciter en face de la sienne.

### Président de la République

Il a été élu président de la République au second tour, le 13 mai, au Congrès de Versailles. On se souvient qu'il insista alors auprès de M. Briand pour que celui-ci conservât ses fonctions de ministre des Affaires étrangères. C'est un mois plus tard que M. Paul Doumer s'installait à l'Elysée où il a mené, entouré de sa famille et de ses collaborateurs, la même vie paisible qu'au Luxembourg.

Soucieux d'échapper aux rigueurs du protocole, encore qu'on lui eût objecté plus d'une fois les dangers auxquels il s'exposait, M. Paul Doumer rompit avec la tradition et sortit souvent seul pour aller déjeuner au restaurant avec des amis.

# Les commentaires de la situation dans les couloirs de la Chambre

Paris, 6 mai. — Les députés soulignent unanimement que l'odieux attentat dont le Président de la République a été victime, n'aît pas de suites graves.

Cependant, disent-ils, on peut craindre que les blessures reçues par le Président de la République ne l'immobilisent pendant quelques semaines. Tout le mécanisme constitutionnel qui généralement entre en jeu, au début d'une législature, risquerait d'être provisoirement enrayé.

Il est de tradition, en effet, que le président du Conseil en exercice donne sa démission, au moment où se réunit la nouvelle Chambre c'est-à-dire le 1er juin. Quels que soient les résultats de la consultation électorale, le Président de la République demande au chef du Gouvernement de demeurer en fonctions s'il n'y a pas de changement important dans l'orientation donnée par le verdict du suffrage universel; mais dans le cas contraire il y a lieu de constituer un nouveau Gouvernement, en conformité avec la majorité qui s'est dégagée de la consultation électorale.

S'il en était ainsi M. Paul Doumer se trouverait-il en état, le 1er juin, de supporter les fatigues inhérentes à un changement de Gouvernement? Sans préjuger de l'avenir, on redoute que la convalescence du Président de la République ne soit pas terminée pour cette époque et de nombreux députés regrettent que la Constitution n'ait pas prévu un cas semblable et n'ait pas comme en certain pays institué les fonctions d'un vice-président de la République qui assurerait l'intérim de la Présidence en cas d'indisponibilité du chef de l'Etat.

D'autre part certains parlementaires envisagent la pire hypothèse: celle où M. Paul Doumer ne pourrait survivre à ses blessures et où il viendrait à expirer d'ici la fin du mois.

Ils remarquent qu'il appartiendrait alors à la Chambre, élue en 1928, de se réunir avec le Sénat, pour constituer l'Assemblée nationale, puisque ses pouvoirs n'expirent que le 31 mai. C'est seulement après le 1er juin que la nouvelle Chambre serait appelée à participer à une élection présidentielle. La Constitution prévoit que la convocation des Chambres est faite immédiatement après la vacance du Pouvoir exécutif par les soins du président du Sénat; mais la réunion du Congrès n'a lieu que deux ou trois jours après en raison des dispositions matérielles qui doivent être prises.

En ce moment où la plupart des députés sont absents de Paris, la date la plus rapprochée eut été, mardi, si le Président avait été tué sur le coup; mais aucune décision ne serait prise sans une entente entre M. Lebrun, président du Sénat qui exercerait provisoirement le Pouvoir exécutif; le président du Conseil, M. André Tardieu et le président de la Chambre, M. Fernand Bouisson qui sera à Paris, demain matin. Il ne semble pas, heureusement, qu'une si douloureuse éventualité doive se produire.

On rappelait que M. Clemenceau fut, lui aussi, atteint de plusieurs balles de revolver, lors de l'attentat commis par Cottin, alors qu'il était d'un âge plus avancé encore que celui de M. Paul Doumer. On ne put extraire l'une de ces balles et cependant M. Clemenceau guérit promptement de ses blessures et vécut encore plus d'une dizaine d'années.

## Les condoléances

De minute en minute, de nouvelles personnes se présentent pour offrir leurs condoléances à la famille du président de la République et aux membres de son cabinet. C'est ainsi que viennent notamment l'ambassadeur du Japon, suivi à une minute par M. von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne. Il est impossible de dénombrer les députés, anciens ministres et sénateurs qui viennent, eux aussi, aux nouvelles.

A 16 h. 25, M. von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne à Paris, s'est rendu à l'hôpital Beaujon, où il est venu présenter au président toutes ses condoléances.

A 17 h. 15, Mgr Maglione, nonce apostolique, est venu à l'hôpital Beaujon présenter ses condoléances.

L'Association des Ecrivains combattants, aussitôt après l'attentat, a suspendu la vente commencée à 14 heures et une délégation de ses membres s'est rendue à l'hôpital Beaujon pour s'enquérir de la gravité des blessures de M. Paul Doumer.

Dès qu'elles ont appris l'attentat dont a été victime le président de la République, un grand nombre de personnalités sont venues se faire inscrire à l'Elysée, parmi lesquelles, notamment, l'émir Faycal Abdul Aziz, l'ambassadeur de Belgique, de nombreux diplomates accrédités à Paris, ainsi que diverses personnalités du monde politique : MM. Painlevé, Millerand, Achille Fould, Mario Roustan, De Lasteyrie, Dalimier, Duval-Arnould, Souchon, secrétaire général adjoint de la présidence de la Chambre; Gaston Menier, sénateur; Steeg, l'amiral Lacaze, de La Pommeraye, secrétaire général du Sénat ; Lescouvé, Dumesnil, Mme Paul Reynaud, etc....

Le cardinal Verdier a fait demander par M. le chanoine Colombet, curé de St-Philippe-du-Roule, s'il pouvait venir présenter ses vœux au blessé. Il lui a été répondu que le malade était consigné pour l'instant.

Le général Weygand et M. Millerand sont venus prendre des nouvelles de M. Doumer.

M. André Tardieu a rendu une seconde visite à M. Doumer et à 18 h. 30, M. Paul-Boncour est arrivé à l'hôpital.

## L'impression à Paris

La nouvelle de l'attentat contre le président de la République s'est propagée, à Paris, avec une extraordinaire rapidité. Elle a produit une consternation générale.

Un peu après 16 h. 30, les premières éditions spéciales des journaux ont donné les circonstances de ce lamentable événement en rendant hommage à M. Doumer et en formant des vœux pour son rétablissement.

Des groupes se forment un peu partout dans Paris et commentent l'événement avec indignation. Aux abords de l'hôpital Beaujon rue du Faubourg-Saint-Honoré en face de la rue Berryer, c'est-à-dire à quelques mètres de l'endroit où s'est produit l'attentat, l'affluence est telle qu'il a fallu organiser un service d'ordre pour dégager l'entrée.

Devant l'hôpital Beaujon, une foule extrêmement nombreuse et qui s'accroît à chaque instant, commente avec une indignation douloureuse, cet attentat d'un étranger et d'un fou contre un chef de l'Etat qui réunissait le respect unanime.

## L'émotion à Roubaix-Tourcoing

Annoncée par le « Journal de Roubaix », la nouvelle de l'attentat dont a été victime le président de la République française s'est répandue en ville et dans toute la région comme une traînée de poudre.

Sitôt qu'elle nous parvint, nous l'avons fait afficher à nos vitrines à Roubaix, ainsi qu'à nos bureaux de Tourcoing, Lille et Mouscron.

De nombreux groupes de passants, frappés par nos affiches, ont lu, avec effarement la nouvelle de l'attentat. De plus en plus nombreux les gens se sont pressés attendant la suite des nouvelles que nous avons affichées au fur et à mesure de leur arrivée.

Sur bon nombre de visages on lisait une consternation profonde. Dans les conversations on flétrissait l'auteur de l'attentat et on ne manquait pas de relever que c'était un étranger.

Les coups de téléphone se succédaient sans interruption à notre rédaction, témoignant de l'immense intérêt que l'on portait à la noble figure de M. Paul Doumer et en même temps de toute l'émotion que suscitait un aussi lâche attentat.

Partout, dans notre région, est-il besoin de le dire, ce fut là le sujet de toutes conversations au cours de l'après-midi et, quand les émissions de T.S.F. s'emparèrent de la nouvelle, il est bien peu de gens à Roubaix, Tourcoing ou même dans la banlieue et dans les villages, qui ne la connussent déjà.

Une certaine incrédulité avait tout d'abord accueilli la sensationnelle information; puis, quand il fallut se rendre à l'évidence, la stupeur et bientôt l'indignation éclatèrent, on peut dire dans l'unanimité de la population, car loin de toute question politique à ce moment se dressait pour tout le monde la vénérable et digne figure du premier magistrat de la République, lâchement frappé.

Aussi, quand un peu plus tard, nous avons pu annoncer que l'on pouvait encore conserver quelque espoir, ce fut un réel soulagement dans toute la population et un premier souffle d'optimisme dérida les visages déjà contractés dans l'attente d'une douloureuse et fatale nouvelle qu'autorisait la lecture des premières dépêches.

## L'impression à l'étranger

### A Bruxelles

La nouvelle de l'attentat a causé à Bruxelles une vive émotion. On s'est arraché les éditions des journaux du soir. Dans les grandes artères aussi bien que dans les quartiers les plus reculés de l'agglomération, des groupes se sont formés sur la voie publique, commentant l'attentat.

L'indignation est générale et les vœux les plus ardents sont faits pour la santé de M. Doumer, dont les sympathies sont très vives dans tous les milieux.

Au Palais et dans les ministères, on est en communication constante avec Paris et l'on suit avec une attention attristée les nouvelles que l'on en reçoit. L'ambassadeur de Belgique à Paris a été chargé de tenir le Roi et le Gouvernement au courant des événements.

On a trouvé à Bruxelles les traces d'un nommé Paul Gorgouloff, docteur en médecine, né à Labinskaia (Russie) et qui résida dans la capitale en septembre dernier. Il ne donna lieu à aucune plainte et s'était fait inscrire au cours de médecine tropicale, dans l'intention de prendre du service au Congo, mais il ne suivit jamais aucun des cours. Un beau jour, il quitta Bruxelles en donnant comme changement de domicile : Paris, rue de Solférino.

Est-ce le criminel ?

### A Genève

Genève, 6 mai. — La nouvelle de l'attentat commis contre le président de la République française a jeté la Conférence du désarmement dans la consternation. Elle parvint à la Société des nations au moment où siégeait notamment la Commission des dépenses de défense nationale.

M. de Vasconcellos, délégué du Portugal, président de la Commission, se fit l'interprète des sentiments de profonde indignation et de la douleur ressentie par la Commission tout entière et exprima à la délégation française sa plus profonde sympathie. M. Charles Dumont, ancien ministre de la Marine, remercia nom de la délégation française, puis les délégations américaine et allemande s'associèrent aux paroles du président. Sur la proposition du délégué de l'Allemagne, la séance fut ensuite levée en signe de sympathie.

### A Londres

Londres, 6 mai. — Au reçu de la nouvelle de l'attentat dont a été victime M. Paul Doumer, le Roi a aussitôt adressé par l'entremise de l'ambassade d'Angleterre, à Paris, un télégramme de sympathie à Mme Doumer et à M. André Tardieu. M. de Fleuriau, ambassadeur de France, ami personnel du président, s'est rendu dans l'après-midi à Buckingham-Palace et a été immédiatement reçu en audience par le Roi. L'émotion et l'indignation qu'a soulevées le geste sont considérables. Les coups de téléphone de gens de toutes conditions se succèdent sans interruption à l'ambassade de France.

*LETTRE DE BRUXELLES*

# LA SITUATION MINISTÉRIELLE

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 6 MAI 1932.

*Le temps travaille pour l'apaisement. D'aucuns reprochent à M. Renkin et à ses collègues flamands de n'avoir rien dit à la Chambre, au moment où M. Van Cauwelaert et M. Devèze se disputaient à propos des événements qui avaient précédé à la constitution du Gouvernement actuel. Ce silence voulu des ministres, on le reconnaît aujourd'hui, a été de bonne guerre. La nervosité de la Chambre était telle, mercredi, qu'une intervention ministérielle, quelle qu'elle fût, aurait provoqué la grande bagarre et la chute du Gouvernement. Ainsi s'effondra le dernier ministère Jaspar. Quand on s'aperçut qu'il n'avait pas été mis en minorité, il était trop tard. Le Cabinet était démissionnaire.*

*En vieux politicien expérimenté, M. Renkin s'est tu. Il a évité ainsi l'irréparable et gagné du temps. Aujourd'hui, on cause. Dans les milieux libéraux, on déclare être arrivé à la limite des concessions linguistiques. On est prêt à soumettre la question au pays.*

*Les frontistes sont les plus agités. Ils savent qu'ils ne réussissent que dans la proportion où les grands partis se disputent sur la question linguistique. Aussi, la bataille actuelle entre catholiques flamands et libéraux est-elle exploitée par eux avec une passion extraordinaire. C'est un magnifique tremplin électoral.*

*Le conflit réside surtout dans ces deux points :*

*1° Faut-il obliger les communes flamandes à maintenir les classes minoritaires françaises qu'elles ont organisées ;*

*2° Faut-il obliger les communes à créer des classes minoritaires françaises en Flandre et flamandes en Wallonie, quand un certain nombre de pères de famille le demandent ?*

*Si l'on se place au point de vue de la liberté la solution paraît claire. Les minorités doivent être protégées. Mais — et c'est ici que les complications surgissent. — beaucoup de Wallons ne veulent pas de classes minoritaires flamandes chez eux, comme les Flamands n'en veulent plus de françaises en Flandre.*

*Au fond, c'est une question de tolérance et de bonne volonté. D'aucuns disent que c'est aussi une question financière... Mais c'est un point de vue dont on ne s'embarrasse plus guère aujourd'hui.*

*M. Renkin a eu, ce matin, une entrevue avec plusieurs ministres, notamment avec M. Petitjean. Une formule est étudiée qui semblerait pouvoir amener l'entente.*

S.

## M. François-Charles Roux est nommé ambassadeur près du Saint-Siège

Paris, 6 mai. — Les ministres se sont réunis, vendredi matin, en Conseil des ministres, à l'Elysée, sous la présidence de M. Paul Doumer, président de la République.

Sur la proposition de M. André Tardieu, ministre des Affaires étrangères, le Conseil a approuvé les nominations suivantes: M. François-Charles Roux, ministre plénipotentiaire de 1re classe, à Prague, est nommé ambassadeur de la République près du Saint-Siège, en remplacement de M. Fontenay, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

# En défendant sa mère un jeune homme tue son père, à Raismes

Un drame navrant s'est déroulé à Raismes, dans la nuit de jeudi à vendredi. Un jeune homme a tué son père involontairement, d'un coup de fusil, pour défendre sa mère.

Rue Henri-Durre, 240, habite la famille Gilmont-Cat, composée des parents et de leurs six enfants. Le fils aîné a 18 ans.

Des scènes fréquentes se déroulaient depuis quelque temps, provoquées par l'inconduite du père.

Jeudi soir, rentré tre à son domicile le père s'entendit de nouveau reprocher ses dérèglements par sa femme. La discussion s'envenima devant les enfants apeurés.

Soudain, le mari passa aux coups. Il s'empara d'un bâton et en frappa violemment sa malheureuse compagne, qui fut atteinte à la tête. D'une large plaie, le sang coulait abondamment. Toutefois, elle eut le courage de protéger ses enfants, que la brute menaçait, à grands cris, de tuer.

Mais, devenu furieux, le père s'arma d'un fusil, glissa une balle dans le canon et mit en joue sa femme.

Le fils aîné se précipita, arracha l'arme des mains de son père et, au cours de cette lutte rapide, un coup partit. Atteint en plein front, le chef de famille tomba face contre terre. Il avait été tué sur le coup.

Atterré, le parricide alerta les voisins qui, de leur côté, s'empressèrent d'aller avertir Mr Lapouille, commissaire de police à Saint-Amand.

Celui-ci se rendit immédiatement sur les lieux et interrogea tous les membres de la famille Gilmont.

Le parricide, en pleurant, confirma tous les détails de la scène que nous venons de décrire. Il regrette sincèrement le malheur qu'il a causé et il est, depuis lors, plongé dans un état d'abattement.

Le commissaire l'a mis en état d'arrestation après avoir terminé son enquête.

## LE FILS DE LINDBERGH EST-IL A PARIS ?

Paris, 6 mai. — Le commissaire de police du quartier de la place Vendôme, a reçu ce matin la déclaration d'un Américain, M. Khoury, qui croit avoir reconnu le fils de Lindbergh dans un bébé qu'un homme descendait hier d'un taxi, devant un hôtel de la rue Saint-Honoré.

Bien que les déclarations de M. Khoury ne soient pas très précises, la préfecture de police a fait procéder à une enquête. Le taxi a été retrouvé; il porte le numéro 2030 R.B.Z. et appartient à une grande société dont le siège est 56, quai Michelet, à Levallois. Rien ne semble justifier, jusqu'ici, les dires de M. Khoury.

## Eugène Boyer sera exécuté demain matin

On a annoncé, que M. Paul Doumer avait gracié Alexandre Boyer l'un des assassins de Mme Diemer, la rentière de la rue Custine. Le frère et complice du criminel, Eugène Boyer, en faveur de qui ne s'est pas exercée la clémence présidentielle, sera exécuté ce matin, samedi, à l'aube.

---

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 7 mai 1932 N° 36.

# UN ROI PASSA...

*(Le pavillon à l'aigle blanche)*

PAR JEAN MAUCLERE

XXII

*Bord « Rose-France », Dieppe, 30 avril 1915.*

« Maman chérie,

« Une grande, une bienheureuse nouvelle : réjouissez-vous avec moi. Renée a écrit à ses parents, ils savent maintenant — nous savons — dans quel château Breitstein la tient captive, sur les rives de la Baltique.

« Serez-vous très étonnée si je vous annonce mon départ dès que Demelitch aura fait le plein des soutes ? Et vous le devinez, je reviendrai seulement avec votre petite amie.

« Ne vous inquiétez pas, chère maman : l'entreprise sera plus délicate que périlleuse. Vous savez que Volsitch a son brevet d'aviateur, notre cousin de Danemark me donnera, c'est bien certain toutes facilités pour frêter un appareil sur son territoire. Le reste me regarde.

« Je vais à Renée avec un indicible bonheur. Vous partagez ma joie et mes espoirs, je le sais, car vous êtes ma maman très chère. Et vous lisez en mon âme qu'après cette aventure, votre fils s'inquiétera peu des barrières opposées au roi de Syrmie. D'ailleurs, la victoire aidant...

« Chut ! n'en disons pas plus : ce billet, malgré le dévouement de la Croix-Rouge, peut connaître quelque hasard. Mais, une fois de plus, nos cœurs se sont compris, n'est-il pas vrai ?

« Maman, le roi vous baise respectueusement les mains, et votre Stephen vous embrasse avec toute sa tendresse. »

Le temps sembla singulièrement long au maître de la *Rose-France*, tandis qu'il traversait la mer du Nord, taillant les montagnes d'eau à vitesse modérée, dans le double désir de ne pas charbonner en pays neutre et de conserver assez de souffle pour ramener son année à toute allure, pavillon haut et toutes pièces braquées.

Le yacht accélérait cependant quand apparaissait à l'horizon quelque fumée suspecte, et l'on eût dit alors d'un cheval de race bondissant sous l'éperon.

Un clair matin, la côte danoise apparut, plate et bordée de lagunes que la basse mer laisse en partie à sec. Stephen la rangea de près : il avait décidé d'aborder à Lemvig. Bientôt le bâtiment saluait la terre à coups de canon.

Cette arrivée inattendue impressionna fort les autorités de la petite ville. Quel était ce yacht armé en guerre et battant un pavillon inconnu ?

Le bourgmestre en personne vint au port, flanqué du commandant de la petite garnison. Tous deux laissaient percer leur émoi devant la personnalité du visiteur, et la pensée ne leur vint même pas d'appliquer à une tête couronnée le règlement d'après lequel les navires belligérants ont droit seulement à un séjour de vingt-quatre heures dans les ports neutres.

— D'ailleurs, mon cher bourgmestre, distinguons, distinguons ! répétait le commandant entre deux courbettes vers Stephen amusé. Un yacht royal n'a jamais passé pour un vaisseau de guerre ! Voyez-vous le *Hohenzollern* immatriculé parmi les divisions de von Tirpitz ?

Stephen profita de ces dispositions favorables pour obtenir qu'une auto le conduisit avec son aide de camp à la capitale : ce mode de locomotion serait autrement rapide que le chemin de fer flânant par Viborg et Randers.

Cependant, cette randonnée de quelque cinq cents kilomètres à travers une campagne parsemée d'îles et rappelant la Hollande, mit plus d'une fois la patience du jeune roi à une rude épreuve, par la majestueuse lenteur des bacs à vapeur, à bord desquels sa voiture traversait l'eau lisse des Belts.

Au palais d'Amalienborg, le lendemain, le roi de Syrmie se vit rendre les honneurs par un escadron de hussards de la garde. Il eût souhaité que sa démarche s'entourât de plus de mystère.

Christian X reçut avec cordialité ce jeune « cousin » slave inconnu de lui jusqu'alors. Cependant, une certaine inquiétude troublait le souverain danois. Il s'en expliqua bientôt :

— Si vous venez, mon enfant, en vue de préparer quelque médiation entre l'Empereur et l'Entente, je vous dirai que ma situation géographique me rend toute intervention extrêmement délicate. Touchant à l'Allemagne, à la merci des flottes anglaises, je suis tenu à une neutralité absolument stricte.

Le sérieux visage de Stephen s'éclaira d'un sourire :

— Il est vrai, Sire, je suis venu près de vous en solliciteur. Mais à titre privé, et nullement comme mandataire de qui que ce soit, pour quoi que ce fût.

— En ce cas, il me sera tout agréable de vous rendre service. Que puis-je pour vous ?

— Sire, je souhaiterais que Votre Majesté me facilitât l'achat immédiat d'un des avions qui existent en Danemark.

Le visage un peu long de Christian marqua une surprise intense :

— Un avion ? Il vous faut un avion ? Dans quelle intention ?

— Pardonnez-moi, Sire, si je dois garder le secret sur une entreprise où je ne suis pas seul intéressé. Mais je vous affirme qu'elle n'a aucun rapport avec les opérations militaires.

— Ah ! Vous engagez sur ce point votre parole de roi ?

— Oui, Sire, et ma parole d'honnête homme aussi.

Christian X et Stephen IV se regardèrent en silence, loyalement, profondément, si l'on ose dire. Ce n'étaient pas deux souverains s'affrontant, mais deux cœurs droits qui se cherchaient, et, s'étant trouvés, se faisaient l'un à l'autre confiance, malgré cet inconnu que l'un ne voulait pas dire et que l'autre n'essayait pas de deviner.

Enfin le roi de Danemark parla :

— Le fils de Gregori de Syrmie ne peut que trouver, partout, auprès de tous, l'accueil qu'on eût été heureux de réserver à son père. Je vais donner les ordres que vous souhaitez.

— Sire, ma reconnaissance...

— Je vous en prie. Ah ! J'oubliais : il faudra supprimer les cocardes de cet avion : et s'il vous arrivait quelque mésaventure, du fait d'un des belligérants, le Danemark ne serait en rien compromis. Vous vous êtes procuré et vous utilisez un avion commercial, à vos risques et périls personnels.

— Sire, c'est bien ainsi que je le comprends.

Mais le jeune homme prêtait à peine attention aux paroles qui franchissaient ses lèvres, car déjà il se demandait quand il pourrait survoler le domaine de Nidden, au bord de la Baltique.

XXIII

Pour la dixième fois, Renée demandait, et une inquiétude perçait dans sa voix :

— Maruté, es-tu bien sûre que ton frère a emporté ma lettre ?

— Soyez sans crainte, mademoiselle. Il l'a mise au bureau danois de Nexoe.

Mlle Marsay eut un soupir : d'un pas alourdi par le chagrin, elle reprit sa promenade dans le parc. Elle attendait Stephen. Elle l'avait toujours attendu, mais depuis l'envoi de sa lettre, cette espérance latente était devenue une sorte de fièvre la brûlant et la glaçant tour à tour. Renée se gourmandait de cette impatience, elle eût voulu réagir là-contre et y était impuissante.

Entre les pins géants au front noir, elle marchait rêveuse. Tout à coup, dans l'air silencieux, un frémissement passa. Un rien. Un faible son, plainte du vent dans la ramure, roucoul